

DOCUMENT DE PRESENTATION

1. Objectifs

Soutenir prioritairement les universitaires du sud qui feront état d'une contribution scientifique à l'occasion de manifestations scientifiques (congrès, colloques, journées scientifiques),

Développer les mobilités des personnels académiques universitaires (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs, post-doctorants) dans le cadre de leur participation à des réseaux scientifiques, institutionnels ou associatifs, sociétés savantes... de manière à valoriser et à promouvoir le développement de la science en français.

2. Public concerné

Personnels académiques universitaires (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs, post-doctorants) dans le cadre de leur participation à des réseaux scientifiques, institutionnels ou associatifs, sociétés savantes.

3. Conditions de candidature

- être francophone (et présenter le dossier de candidature en français),
- justifier de ses titres et du statut d'enseignant et/ou chercheur en exercice au sein d'un établissement membre de l'AUF, ou de son appartenance à un réseau francophone,
- solliciter une mobilité dans le cadre d'un réseau soutenu par l'AUF et/ou oeuvrant dans un champ disciplinaire expressément prévu par l'AUF,
- apporter toutes informations utiles sur la manifestation scientifique concernée,
- justifier de la pertinence scientifique de sa participation,
- justifier de son habilitation à représenter son institution au réseau et/ou à la manifestation scientifique concernée,
- déposer un dossier de candidature dûment rempli et complété retiré auprès de l'Agence (site institutionnel ou implantation) et dans les délais impartis,
- déclarer toute prise en charge financière autre que celles demandées à l'AUF.

La demande de mobilité devra être faite dans un délai d'au moins 8 semaines avant la manifestation pour laquelle elle est sollicitée.

Les candidats s'engageront à produire, à l'issue de leur mobilité des articles, publications ou ouvrages en français et à les porter à la connaissance de l'AUF.

Les mobilités peuvent être attribuées, soit dans le cadre des actions structurantes soutenues par l'AUF (filières, instituts , réseaux thématiques de recherche, réseaux institutionnels...), soit dans un cadre spécifique.

4. Sélection des candidatures

Les candidats transmettent leur dossier à leur établissement d'origine qui, dans le cas de candidatures multiples, procède à leur classement assorti d'un avis motivé.

Les dossiers de candidatures, ainsi classés par les universités, sont transmis aux directeurs des bureaux régionaux de l'AUF qui, après examen de leur recevabilité, les soumettent à la procédure de sélection.

Conformément aux usages universitaires, les décisions sont rendues de façon souveraine.

5. Critères de sélection des candidatures

Les principaux critères retenus pour la procédure de sélection sont :

- la qualité scientifique du dossier de candidature,
- la qualité scientifique de la manifestation,
- le degré de participation scientifique à la manifestation,
- les objectifs scientifiques attendus,
- le flux de mobilité (priorité aux mobilités à l'intérieur de la région, puis sud/sud, puis sud/nord),
- l'équilibre entre les sexes des candidats (la priorité sera donnée aux candidates à qualité scientifique égale des dossiers),
- la dimension francophone du projet,
- la pertinence de la communication au regard des thématiques régionales,
- la cohérence de la demande avec les priorités et les besoins de son université d'appartenance,
- la recherche de financements complémentaires.

6. Modalités de prise en charge

Les mobilités de réseaux sont par principe de courte durée (durée de la manifestation, n'excédant pas 3 jours sauf cas particulier).

La prise en charge de la mission comprend au maximum :

- un **titre de transport émis par l'AUF** et mis à la disposition du (de la) bénéficiaire, lui permettant d'effectuer le trajet entre sa région d'origine et le lieu de la manifestation ; les excédents de bagages ne sont pas pris en charge,
- et/ou une **indemnité forfaitaire journalière** établie en fonction du niveau de vie dans la région d'accueil, versée dans la limite de la durée de la manifestation, n'excédant pas trois jours,
- et/ou une **assurance-maladie, accident et rapatriement est obligatoire** dans le pays de destination. Ses modalités en seront portées ultérieurement à la connaissance des intéressés. Le (la) bénéficiaire devra en outre justifier des vaccinations requises pour se rendre dans le pays d'accueil.

A l'expiration de la mobilité, le (la) bénéficiaire remettra un rapport (compte-rendu de mission, appréciation du séjour, intérêt scientifique et pédagogique, suites données à cette participation) dans un délai de 2 mois (un exemplaire à l'organisateur de la manifestation et/ou responsable de réseau, un exemplaire à l'université d'appartenance et un exemplaire au Bureau régional Afrique de l'Ouest de l'Agence universitaire de la Francophonie).

Le (la) bénéficiaire réalisera, si possible, une production scientifique en français à l'issue de sa mobilité (articles, publications, ouvrages...) et la portera à la connaissance de l'organisateur de la manifestation et/ou du responsable de réseau, de son université d'appartenance et de l'AUF.

7. Constitution du dossier de candidature

- le formulaire de candidature dûment complété par le candidat avec obligatoirement :
 - l'accord motivé du responsable scientifique direct dans l'établissement d'origine,
 - l'accord motivé du plus haut responsable de l'institution de rattachement (Recteur, président, Directeur...),
 - l'engagement du bénéficiaire à produire un rapport à l'AUF et, si possible, à réaliser une production scientifique en français à l'issue de la mobilité ;
- une photocopie du plus haut diplôme obtenu ;
- la description détaillée de la manifestation ;
- la liste des membres du comité scientifique de la manifestation (titres, fonctions, institutions et pays d'origine) ;
- la description détaillée de la contribution du (de la) candidat(e) à la manifestation ;
- l'attestation de l'organisateur de la manifestation citant la contribution scientifique attendue du demandeur (et si possible l'inscription au programme) ;

ADRESSER VOTRE CANDIDATURE AU :

Bureau Afrique de l'Ouest de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

B.P. 10017 – Dakar-Liberté – Sénégal

Téléphone : +221 33 824 29 27

Télécopie : +221 33 825 34 58

afrique-ouest@auf.org

Site Web : <http://www.afrique-ouest.auf.org>

AUTRES IMPLANTATIONS DE L'AGENCE EN AFRIQUE DEL'OUEST

Bénin

Campus numérique francophone de **Cotonou**
 Cadjéhoun – Campus universitaire d'Abomey-Calavi
 04 B.P. 1155 – Cotonou – Bénin
 Téléphone : +229 21 35 06 42
 Télécopie : +229 21 35 06 32
info@bj.auf.org

Burkina Faso

Campus numérique francophone de **Ouagadougou**
 2ème étage du bâtiment belge de l'UFR/SJP
 Université de Ouagadougou
 01 B.P. 4416 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso
 Téléphone : +226 50 31 61 88
 Télécopie : +226 50 31 61 90
info@bf.auf.org

Burkina Faso (suite)

Campus numérique francophone de **Bobo-Dioulasso**
 Centre de calcul de l'Université Polytechnique
 de Bobo-Dioulasso
 01 B.P. 1091 - Bobo-Dioulasso 01 - Burkina Faso
 Téléphone : +226 20 97 76 57
 Télécopie : +226 20 97 76 57
aufbobo@bobo.refer.org

Côte d'Ivoire

Campus numérique francophone d'**Abidjan**
 Boulevard de l'Université - Université de Cocody
 22 B.P. 450 - Abidjan 22 - Côte d'Ivoire
 Téléphone : +225 22 44 93 39
 Télécopie : +225 22 44 93 48
info.ci.auf.org

Guinée

Campus numérique francophone de **Conakry**
 Rue DI 254, Route de Donka - Université de Conakry
 Bâtiment principal, 3e étage, salle 330
 B.P. 159 - Conakry - Guinée
 Téléphone : + 224 62 39 55 94
cai@gn.refer.org

Mali

Campus numérique francophone de **Bamako**
 Faculté des Sciences et Techniques,
 Université de Bamako
 Colline de Badalabougou, ancien Lycée Badala
 B.P. E 28 11 – FAST - 223 Bamako - Mali
 Téléphone : +223 222 35 16
info@ml.auf.org

Mauritanie

Campus numérique francophone de **Nouakchott**
 Bibliothèque Universitaire, Université de Nouakchott
 B.P. 5190 – Nouakchott - Mauritanie
 Téléphone : +222 525 81 58
 Télécopie : +222 525 80 04
info@mr.auf.org

Niger

Campus numérique francophone de **Niamey**
 Université Abdou Moumouni, Faculté d'Agronomie
 Rive droite, quartier Harobanda
 B.P. 13455 - 01 Niamey - Niger
 Téléphone : +227 20 31 70 20
 Télécopie : +227 20 31 60 21
info@ne.auf.org

Sénégal (suite)

Campus numérique francophone de **Saint-Louis**
 Université Gaston Berger
 Rez de chaussée de la bibliothèque universitaire
 B.P. 5408 Sor – Saint-Louis – Sénégal
 Téléphone : +221 33 961 98 29
 Télécopie : +221 33 961 98 29
afrique-ouest@auf.org

Togo

Campus numérique francophone de **Lomé**
 Route de Tsévié - Campus universitaire de Lomé
 Côté ouest de la Bibliothèque universitaire
 B.P. 20 165 – Lomé - Togo
 Téléphone : +228 225 13 61
 Télécopie : +228 225 13 59
cnf@tg.refer.org

Thématiques régionales

- Thématique n°1 : Eau, assainissement et gestion des pollutions
- Thématique n°2 : Énergie
- Thématique n°3 : Education et systèmes éducatifs
- Thématique n°4 : Environnement et santé
- Thématique n°5 : Agroforesterie et élevage
- Thématique n°6 : Développement et société
- Thématique n°7 : Gouvernance
- Thématique n°8 : Langue française
- Thématique n°9 : Technologies de l'Information et de la Communication